

Courrier Pierre Seidel, Verger de Meruz 2, 1804 Corsier-sur-Vevey

Courriel pierre.seidel@bluewin.ch

Téléphone 021 921 32 64 / 079 736 32 24

Internet www.citrap-vaud.ch

Corsier, le 29 octobre 2012

Recommandé

Département de l'Intérieur
Service du développement territorial
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

PAC 313 - Consultation publique (02.10 - 01.11.2012)

OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Au nom de la CITraP Vaud (Communauté d'intérêts pour les transports publics, section Vaud), je vous adresse l'opposition ci-jointe dans le cadre de la consultation publique sur le PAC 313 relatif au futur hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Pour la CITraP Vaud :

P. Seidel

Pierre Seidel

Membre du comité

Courrier Pierre Seidel, Verger de Meruz 2, 1804 Corsier-sur-Vevey

Courriel pierre.seidel@bluewin.ch

Téléphone 021 921 32 64 / 079 736 32 24

Internet www.citrap-vaud.ch

PAC 313 – Consultation publique (02.10 – 01.11.2012)

OPPOSITION

Dans le cadre de la mise à l'enquête du plan d'affectation cantonal (PAC 313) de l'hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais (HRC), **la CITraP Vaud s'oppose aux solutions de transports publics (TP) préconisées.**

Nous estimons tout à fait insuffisantes, bien qu'indispensables, les mesures

- prévues pour les lignes
 - ◇ 201 [trolleybus] des VMCV (prolongement jusqu'à l'HRC du parcours actuel Vevey-Funi – Villeneuve, avec la cadence d'aujourd'hui à 10 ou 20 minutes) ;
 - ◇ 111 des TPC (doublement de la cadence horaire actuelle entre Aigle et Villeneuve) ;
- éventuellement envisagées pour les lignes
 - ◇ 12.115 de CarPostal Villeneuve – Vouvry (renforcement par une cadence horaire) ;
 - ◇ Villeneuve – St-Gingolph (projet de CarPostal, avec détour via l'HRC).

Conformément à la décision prise à l'unanimité le 29 juin 2012 par le Grand Conseil vaudois d'étudier la création d'une halte CFF *Rennaz* avec liaison par transport hectométrique sur les 600 m environ la séparant de l'HRC, nous demandons que cette possibilité d'accès figure explicitement dans le PAC 313.

En effet, les liaisons par bus signalées dans le PAC tel que mis en consultation ne permettront ni d'assurer un transport rapide ni d'offrir un confort minimal aux nombreuses personnes amenées à se déplacer entre l'HRC et les localités de la Riviera ou du Chablais, vaudois ou valaisan : personnel, visiteurs, patients venant en consultation ou devant suivre des traitements. Les trajets vers et de l'hôpital seront souvent très longs car bien des personnes, habitant hors des grandes agglomérations (pas seulement au Pays-d'Enhaut) devront emprunter encore un autre moyen de transport que le bus.

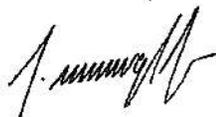
Un TP par rail s'impose, en tout cas jusqu'à proximité immédiate de l'hôpital : celui-ci, grâce au transport hectométrique préconisé, serait ainsi directement relié au RER vaudois dont le prolongement de Villeneuve à Aigle est prévu par les CFF (voir *RER Vaud, développements futurs*, page 9 [mai 2012]). La desserte de l'hôpital, même avec une cadence inférieure à celle des trolleybus, serait nettement facilitée pour bien des habitants de la Riviera et du Chablais, puisqu'elle se ferait presque sans rupture de charge.

En outre, un tel TP est plus rapide et sans secousse ! Comment, par exemple, prendre un billet à un distributeur dans un trolleybus VMCV si on est physiquement diminué, avec ou sans béquilles ? Comment supporter, selon son état de santé, les cahots d'un long trajet en bus passant à l'intérieur de certaines localités avec de plus en plus de giratoires ?

Une offre de TP par rail inciterait les habitants de grands centres (Aigle, Monthey, Montreux, Vevey, etc.) à ne pas utiliser de véhicule privé, laissant ainsi la place, sur le parc de stationnement de l'HRC, à ceux obligés de recourir à une voiture car habitant dans des régions éloignées ou mal desservies par les TP.

Cette solution par rail est indispensable aussi pour ne pas accentuer l'engorgement des routes menant à l'HRC ni compromettre ou retarder gravement son accès par les véhicules de secours. Elle permettrait de ne pas être tributaire des fréquents embarras de circulation dans la région (rentrées de week-ends, en particulier en période de ski, Festival de jazz, marché de Noël à Montreux, etc). et elle éviterait une augmentation du bruit et de la pollution. **D'ailleurs, le Plan directeur cantonal le prescrit (voir p. 62 - 63) : *pour alléger la pression attendue sur les routes et l'environnement, le Canton vise donc à transférer une partie de cette croissance sur les transports publics.***

Pour la CITraP Vaud :



Jimmy Inghoffer
Président ad intérim



Pierre Seidel
Membre du comité

29 octobre 2012